

Rabat, le 23 Novembre 2018

Communiqué

Objet : L'Office des Change lance la nouvelle version de son portail Internet.

Dans le souci de moderniser et rénover ses outils d'information et de communication et d'assurer à ses usagers et partenaires un service de qualité et de proximité, l'Office des Changes vient de lancer la nouvelle version de son site internet www.oc.gov.ma.

Entièrement responsive design, ce nouveau site a été conçu de manière à offrir aux usagers une navigation plus fluide, une interface conviviale et évolutive et un accès amélioré à l'information recherchée ainsi qu'aux différentes fonctionnalités disponibles.

Pour plus d'adaptation aux exigences des utilisateurs et pour une meilleure vulgarisation de la réglementation des changes, le nouveau rubriquage du site est organisé par public cible, mettant, ainsi, à la disposition des utilisateurs des informations contextuelles et précises sur l'ensemble des sujets et actualités qui les intéressent.

Le nouveau site met en avant les services en ligne de l'Office des Changes : télé-déclaration, télé-services, télé-déclaration des EX-MRE, plateforme des enquêtes statistiques etc. et propose des espaces interactifs pour demande d'information, réclamation ou suggestion et ce, afin d'améliorer de manière continue la qualité de service.

Décliné en quatre versions linguistiques (arabe, amazigh, français et anglais), le site web offre un accès à un contenu plus riche et diversifié : textes réglementaires, études statistiques, publications, séries statistiques, bases de données, brochures, newsletter etc.

Outre les éléments précités, la rubrique « Foire aux questions » met à la disposition des usagers un recueil des questions/réponses relatives à la réglementation des changes. Ce nouvel espace d'information permet au grand public d'accéder aux réponses des questions fréquemment posées aux services de l'Office des Changes.

Le nouveau site intègre également un espace presse et une médiathèque où les différents acteurs peuvent suivre toutes les actualités de l'Office des Changes et visualiser des capsules vidéos explicatives et didactiques traitant des différents aspects de la réglementation des changes.